



Quand nous entendons le mot « exorcisme », la plupart d'entre nous pensons à des scènes dramatiques de films ou à des histoires de possessions démoniaques nécessitant l'intervention d'un prêtre autorisé par l'Église. Cependant, peu de catholiques savent que l'Église, dans sa sagesse ancienne, a inclus des rites d'exorcisme dans de nombreuses célébrations sacramentelles. Et il existe un exorcisme en particulier que presque tous nous avons reçu, mais dont on parle rarement : l'exorcisme contenu dans le rite du mariage selon l'ancien Rituel Romain.

Un exorcisme dans le mariage ?

Oui, bien que cela soit peu connu aujourd'hui, dans la liturgie traditionnelle du mariage—avant les réformes liturgiques du XXe siècle—il existait des prières spécifiques demandant protection contre l'influence du diable sur les époux et leur future vie de famille. Ces exorcismes n'étaient pas aussi spectaculaires que les exorcismes solennels pratiqués en cas de possession, mais ils jouaient un rôle crucial : protéger les époux de l'influence du Malin et invoquer la grâce de Dieu pour que leur union soit féconde et sainte.

Ce rite comprenait des supplications à Dieu pour éloigner toute influence maléfique du nouveau foyer en train de se former et de la relation entre mari et femme. En un sens, cet exorcisme matrimonial était une déclaration de guerre spirituelle : l'Église, dans sa sagesse, savait que le diable déteste le mariage parce qu'il est une image de l'union entre le Christ et son Église (Éph 5,25-32), et qu'il cherche donc à le détruire de multiples façons.

Mariage et combat spirituel

Le mariage chrétien n'est pas seulement un contrat civil ou une relation fondée uniquement sur les sentiments. C'est un sacrement, un signe visible de la grâce de Dieu, et donc une cible constante des attaques du diable.

Dès le livre de la Genèse, le Malin a cherché à détruire l'union conjugale. C'est au sein du mariage d'Adam et Ève qu'il a semé la discorde, le péché et la rupture de leur relation avec Dieu. Et il continue à le faire aujourd'hui, en favorisant le divorce, l'infidélité, l'égoïsme et des idéologies qui tentent de redéfinir le mariage sur des critères purement humains, ignorant son essence divine.

C'est pourquoi, dans la liturgie traditionnelle, l'Église priait explicitement pour la protection divine des époux, reconnaissant que leur union ne serait pas facile et qu'ils auraient à lutter constamment contre les tentations du monde, de la chair et du diable.



En quoi consistait l'exorcisme dans le rite du mariage ?

L'ancien Rituel Romain contenait des prières spécifiques demandant à Dieu de libérer les époux de toute emprise du Malin. En particulier, il y avait des bénédictions sur les alliances et sur l'épouse, accompagnées de signes de croix et de formules d'exorcisme.

Un des moments les plus significatifs était la bénédiction de l'alliance. Ce n'était pas seulement un objet symbolique, mais un signe de l'alliance bénie par Dieu. La prière disait :

« Bénis, Seigneur, cette alliance que nous donnons en Ton nom. Accorde à celui qui la porte de conserver une foi intègre et une obéissance constante à Ta volonté. »

Dans l'ancienne formule, des prières étaient offertes pour que le diable n'ait aucun pouvoir sur l'épouse, qu'elle soit fidèle, pure et forte dans sa vocation. On priait aussi pour la fécondité du mariage, invoquant la protection de Dieu sur les enfants qui naîtraient de cette union.

Dans certains rites locaux, même le seuil du nouveau foyer des époux était béni, implorant qu'il soit un lieu de paix où le Malin ne pourrait pas entrer.

Pourquoi cet exorcisme a-t-il disparu du mariage ?

Avec la réforme liturgique qui a suivi le Concile Vatican II, beaucoup de ces prières ont été supprimées du nouveau Rituel du Mariage. La principale raison était un changement dans la compréhension de la liturgie : l'accent a été mis sur un langage plus positif, centré sur la grâce et l'amour de Dieu, plutôt que sur l'insistance sur le combat contre le diable.

Cependant, cela ne signifie pas que le danger spirituel a disparu. En fait, plus que jamais, le mariage fait face à des menaces spirituelles sans précédent. La crise de la famille, la confusion sur l'identité et le rôle du mari et de la femme, et le mépris de la fidélité conjugale montrent que le combat spirituel est toujours d'actualité.

Peut-on retrouver cette prière ?

Bien que l'exorcisme du mariage ne soit plus présent dans le rituel moderne, les époux peuvent et doivent chercher la bénédiction et la protection de Dieu contre le Malin dans leur union. Quelques moyens pour y parvenir :



1. **Consacrer son mariage à la Vierge Marie et à Saint Joseph**, en demandant leur intercession et leur protection.
2. **Faire bénir son foyer par un prêtre**, en particulier avec de l'eau bénite et des prières de délivrance.
3. **Utiliser des sacramentaux**, comme des médailles bénies et de l'eau bénite dans la maison.
4. **Demander à un prêtre la bénédiction traditionnelle de l'alliance**, même si elle n'a pas été utilisée lors de la cérémonie.
5. **Prier ensemble chaque jour**, en particulier le Rosaire, qui est une arme puissante contre le diable.
6. **Vivre une vie sacramentelle**, avec la réception fréquente de l'Eucharistie et la Confession pour rester fort face aux tentations.

Conclusion : Un exorcisme nécessaire pour notre époque

Le mariage est une vocation sacrée et un combat spirituel. Bien que le rite d'exorcisme du mariage ait disparu de la liturgie moderne, le besoin de protection divine demeure le même. L'Église nous enseigne que le diable n'a pas cessé d'attaquer le mariage et la famille, et en tant que catholiques, nous devons être conscients de cette réalité et chercher la grâce de Dieu pour vivre notre vocation avec fidélité et amour.

Alors, si vous pensiez n'avoir jamais reçu d'exorcisme, sachez que dans votre mariage—ou dans celui de vos parents ou grands-parents—l'Église avait déjà prié pour la délivrance du Malin. Et même si la formule liturgique a changé, le combat reste d'actualité. C'est pourquoi nous ne devons pas oublier que chaque mariage chrétien est une forteresse qui doit être défendue avec la grâce de Dieu.

« Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni » (Mt 19,6). Et certainement pas le diable.